



Société de transport
de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202206**

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022 À 12:30, SALLE DU
CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF, ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
Mme Joanie Bellerose	Administratrice
Mme Catherine Boileau	Administratrice
M. Éric DesLauriers-Joannette	Administrateur
Mme Dany Grondin	Administratrice
Mme Laure Letarte-Lavoie	Administratrice

et Mme Geneviève La Roche avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint - Administration et ressources humaines
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement
Mme Claudy Champoux	Directrice des finances et trésorière
M. Philippe Lussier	Directeur ingénierie et projets
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 058-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

3. **ACHAT D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA VILLE DE SHERBROOKE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT POUR LA STATION DU CÉGEP**

RÉSOLUTION NUMÉRO 059-22

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke désire réaliser un projet de réaménagement de la station du Cégep;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les travaux liés au projet de réaménagement, la Société de transport de Sherbrooke désire faire l'acquisition d'un terrain appartenant à la Ville de Sherbrooke lui permettant ainsi de mener à bien ledit projet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le président ainsi que le directeur général et secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke à signer l'offre d'achat ainsi que tout document accessoire qui pourrait être requis pour donner effet à la présente résolution;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Société de transport de Sherbrooke fasse l'acquisition de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-HUIT (6 492 368) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sherbrooke, situé sur la rue du Cégep au montant de CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE dollars avant taxes applicables;

QUE les dispositions prévues au projet d'offre de vente soient et sont par les présentes approuvées par le conseil d'administration.

QUE le président ainsi que le directeur général et secrétaire soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, l'offre de vente ainsi que tout document accessoire qui pourrait être requis pour donner effet à la présente résolution.

- ADOPTÉ -

4. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES STS-22-01 - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET ARCHITECTURE POUR LA CONCEPTION ET LA SURVEILLANCE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION DU CENTRE D'OPÉRATION DE LA STS.**

RÉSOLUTION NUMÉRO 060-22

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a procédé , le 11 février 2022, à un appel d'offres public (STS-22-01) pour l'obtention de Services professionnels en ingénierie et architecture pour la conception et la surveillance du projet d'électrification du centre d'opération de la STS;

ATTENDU QU'un comité de sélection a évalué et analysé les offres selon un système de pondération et d'évaluation à une enveloppe conforme à la loi et au règlement de gestion contractuelle en matière d'octroi et d'acquisition de biens et services;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues et ont été jugées conformes à savoir;

- ADSP inc.
- Coentreprise Cima+ STGM
- Cimaise Inc.

ATTENDU la recommandation du comité de sélection.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le contrat pour Services professionnels en ingénierie et architecture pour la conception et la surveillance du projet d'électrification du centre d'opération du la STS soit et est octroyé, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appels d'offres, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, soit Coentreprise Cima+ STGM au prix de deux millions cent vingt et un mille trois cent quarante-six dollars et vingt-quatre (2 121 346, 24\$), toutes taxes incluses.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le numéro A22-19.

- ADOPTÉ -

5. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES STS-22-03 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA STATION DU CÉGEP**

RÉSOLUTION NUMÉRO 061-22

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a procédé à un appel d'offres pour le réaménagement de la station du Cégep;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été déposées;

Excavation M. Toulouse Inc.	2 825 000. 00\$ (avant taxes)
Excavation Steve Leblanc	2 945 276. 49\$ (avant taxes)
9006-3520 Québec inc	

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour le réaménagement de la station du Cégep soit et est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavation M. Toulouse Inc. au montant de deux millions huit cent vingt-cinq mille (2 825 000.00\$) toutes taxes exclues.

Que la recommandation de ADSP Architecture et Design soit et est conservée aux archives sous le numéro A21-12.

- ADOPTÉ -

6. **MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Catherine Boileau

Mme Catherine Boileau mentionne la semaine de l'action bénévole et profite de l'occasion pour souligner le travail de tous les bénévoles de la Ville de Sherbrooke par le biais du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke.

M. Marc Denault

M. Marc Denault rejoint le point mentionné ci-haut par Mme Boileau et souhaite un bon rétablissement à Mme Geneviève La Roche.

7. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Que la présente assemblée soit et est levée à 12h41.

SHERBROOKE, le 26 avril 2022

Le Président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson